

TRESSES INFORMATIONS



N° 179

MAGAZINE MUNICIPAL / juillet 2021



***Lendemain d'inondations
Les Tressois solidaires et mobilisés***

AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



**Vous avez moins de 18 ans ?
la commune vous offre le
chèque asso
20 € pour satisfaire votre
passion !**

La commune de Tresses favorise l'accès aux pratiques associatives sportives, culturelles pour les moins de 18 ans et propose, cette année encore, le chèque associatif tressois.

D'une valeur de 20 €, vous le remettez à l'association sportive ou culturelle tressoise auprès de laquelle vous souhaitez vous inscrire. Cette somme vient en déduction de votre cotisation.

Si l'activité qui vous intéresse n'est pas proposée sur la commune, vous pouvez l'utiliser dans une association dont le siège se trouve sur la communauté de communes. Pour en bénéficier, il faut avoir moins de 18 ans ou 18 ans dans le courant de l'année 2021 et habiter Tresses.

Les chèques associatifs sont remis aux Tressois-es du 1^{er} juillet au 30 novembre 2021 à l'accueil de la mairie et lors de la Fête des associations le 4 septembre 2021.

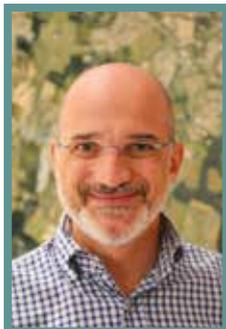
Renseignements en Mairie
au 05 57 34 13 27

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Proximité	p.8-9
Prévention - prévenir - secourir	p.10-11
Restauration scolaire	p. 12
En direct du conseil municipal	p. 13
Actualité	p. 14/17
Un été à Tresses	p. 18/21
Médiathèque	p.22-23
Les associations tressois	p.24-31
Tresses Pratique	p.32-33
Tribunes libres	p.34
Histoire de Tresses	p.35



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

Dans la nuit du 17 juin puis dans celle du 19 juin se sont abattues sur Tresses et les communes proches des trombes d'eau, trois fois les précipitations totales d'un mois de juin en quelques heures. Ma sincère compassion va aux victimes de ces inondations ; mes chaleureux remerciements aux innombrables bénévoles qui ont répondu présents, de jour comme de nuit, aux appels à mobilisation lancés tout au long de ces longues heures d'angoisse. Nous déplorons plusieurs maisons inondées, plusieurs bâtiments publics fortement endommagés mais heureusement aucune victime civile. Grâce à la solidarité maximale la continuité pédagogique a été assurée.

Dès le 18 au matin nous avons demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. J'ai saisi en urgence la Préfecture et le syndicat du Gua, responsable de l'entretien et la régulation de nos cours d'eau, pour mesurer l'ampleur de ce phénomène cataclysmique et rechercher des solutions.

L'été se profile et avec lui le retour à plus de convivialité compte-tenu du protocole sanitaire allégé. Il était temps, après les longs moments de stress sanitaire que nous avons vécus. Au sortir de cette troisième vague Covid j'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont souffert et souffrent encore du virus dans leur chair, dans leur entourage, dans leur vie quotidienne.

On doit notre timide liberté retrouvée au reflux du virus devant les mesures de confinement et les progrès de la vaccination. Nous y avons, à notre niveau, puissamment contribué avec la prise en charge de nos aînés et l'ouverture d'un centre de vaccination à Sadirac, fruit du travail de trois communautés de communes. Pour autant le virus reste actif, dangereux, mutant et nous ne sommes pas près d'en être débarrassés. Sachons donc, tous ensemble, rester vigilants, respecter les gestes barrières et garder le port du masque dans les lieux à forte densité ou confinés.

Pendant la pandémie, nous avons maintenu les activités locales autant que cela était possible, grâce notamment à la nouvelle salle du Reflet qui a trouvé toute sa place dans notre vie locale. Cet espace se déconfiné et révèle sa capacité d'accueil, de partage et de transmission des savoirs et des cultures. Le Reflet a accueilli de nombreux spectacles. C'est également au Reflet, que le Conseil municipal a voté les taux d'imposition 2021 inchangés pour la dixième année consécutive. C'est encore au Reflet que nous avons organisé les élections départementales et régionales, économisant les deniers publics.

Durant les deux prochains mois des activités de vacances sont proposées aux plus jeunes tandis que Cap33 offre du sport pour tous.

Très bel été à tous !

Christian Soubie, Maire de TRESSES

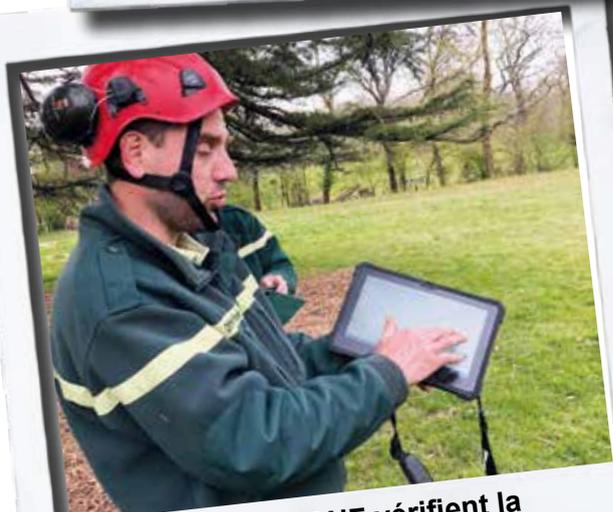
TRESSES EN IMAGES



Le Reflet accueille les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin.



Dépouillement des scrutins des élections régionales et départementales organisées au Reflet.



Les experts de l'ONF vérifient la résistance des arbres aux vents violents.



Chut... *Petits silences* pour les enfants de l'école maternelle.



La quiétude du Parc Marès.



Restitution des ateliers danse de la classe de CM1-CM2 en lien avec le spectacle *Errance*.



Exposition des dessins réalisés par les enfants dans le cadre du projet "Réveille ta créativité".



Le Reflet accueille son public pour le poétique spectacle *Un contre Un*.



Ne jamais oublier...
Cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945.



Miam ! dégustation de smoothie à l'école élémentaire.



Partez à la découverte des contes dans le parc de la Séguinie.



Tambouille : la cuisine se met en scène pour les enfants du centre de loisirs.

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h -17h30
mardi 14h -17h30
samedi 8h30 -12h

Permanences urbanisme

Uniquement sur rdv pris par mail
urbanisme@tresses.org
lundi 13h30-17h30
mercredi 13h -18h

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib@fr

Bibliothèque : 5, avenue des Ecoles

Annexe multimedia : 1, place du
Marronnier

Accueil du public

mardi 16h -19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile, portage de
repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'été (15 mars - 15 oct)
lundi 13h-18h & du mardi au samedi
9h-12h30 et 13h30-18h

La Poste : 05 57 34 50 45

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

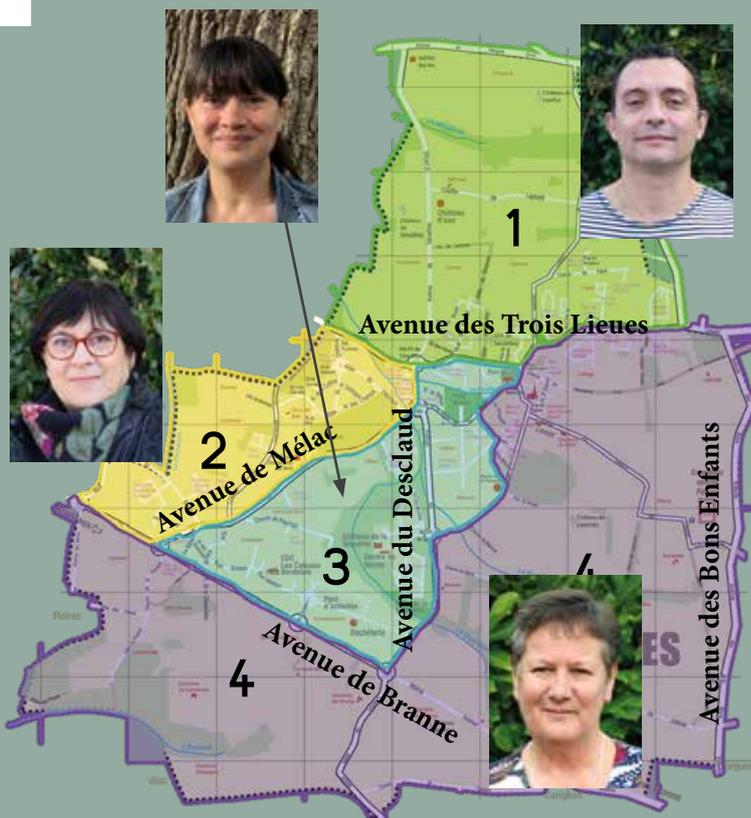
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous
contacter par mail
mairie@tresses.org
ou depuis le site internet
www.tresses.org
au moyen du formulaire
accessible en page
d'accueil.

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



INFOS HABITANTS

MAIRIE DE TRESSÉS newsletter

Inscrivez-vous et restez informé-e !



Christophe Viandon, élu conseiller départemental du canton de Créon

Le 27 juin, Christophe Viandon, 1^{er} adjoint de Tresses en charge de l'aménagement durable et des ressources et Céline Goeury, 1^{ère} adjointe à Latresne, ont été élus conseillers départementaux. Ils totalisent 61,37 % des voix sur le canton et recueillent 70,5 % des suffrages à Tresses. Le Conseil Départemental de la Gironde est une collectivité majeure dans notre vie quotidienne, notamment au travers de son action sanitaire et sociale.

Nouveau



Conseillère immobilière

Jennifer FAVREAU

07 60 81 94 15

jennifer.favreau@iadfrance.fr

Tress'Bar

Changement de propriétaire

Julien BLAISE

Galerie marchande

05 56 52 54 66

Mon moment magique

Ateliers pour emmener les enfants sur le chemin de leur bonheur. Les enfants apprennent ainsi à prendre soin d'eux, à être bien dans leur corps, dans leur tête et dans leur coeur, à se connaître, à se connecter à la vie, tout en s'amusant.

Sophie JAUBERT

06 22 70 07 46

monmomentmagique.com/sophie-jaubert

Médiation culturelle : recrutement d'une personne en service civique

La Commune recherche une ou un jeune en service civique de septembre 2021 à juin 2022, pour participer et soutenir la mise en œuvre de ses projets d'action culturelle, en lien avec la responsable du pôle vie culturelle et associative. L'objectif principal de cette mission est de faciliter l'accès à la culture de tous les types de public et de permettre aux habitants de s'approprier la nouvelle salle de spectacles de la commune.

Renseignements : page d'accueil du site www.tresses.org

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Chaly ELIAUTOUT né le 17/12/2020
Léane, Ava, Rose LEMAITRE née le 14/02/21
Simohamed-Elias BAHJA né le 22/02/21
Thibaut, Yves, Pierre GILBERT né le 16/03/21
Adrien, Joël, Albert BOUTONNET né le 27/03/21
Martin CROSSET né le 02/05/21
Issem EL KHADJI né le 02/05/21
Ava, Nadia, Céline RODIER née le 16/05/21
Anna, Nahia ADONAI née le 21/05/21
Hector, Valentin, Gabriel VENTURINI né le 23/05/21

DECES

BARBOTIN Jean-Loup, Yvan décédé le 20/03/21
LACAZE Christian décédé le 20/05/21
PINAUD Jacques décédé le 10/06/21
Mme PEBE Jeanine épouse MARTIN décédée le 12/06/21

MARIAGE

PERON Jimmy James et PERIAND Eléa Edwige le 12/06/2021
Mariage Posthume DEGRANGE Audrey, Maïthé, Julie et LOUSTALET-LACOURETTE Gérard, Paul Henri le 12/06/2021

PROXIMITE

Demandes d'urbanisme : service d'assistance en ligne



Vous avez besoin d'aide pour constituer votre dossier de demande d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir). Depuis votre compte "France Connect", vous pouvez remplir votre dossier. A l'issue de la procédure, téléchargez le formulaire CERFA rempli que vous pourrez déposer en mairie.

Vous souhaitez mieux connaître la géographie et l'histoire de Tresses ?

Jean-Paul Charrié, ancien professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III est un passionné de Tresses, de son histoire et de sa géographie. Il transmet le fruit de ses recherches sur sa page Youtube Jean-Paul Charrié " Tresses du passé au présent " au travers de vidéos sur l'eau ; les routes et chemins ; l'habitat et depuis quelques semaines, l'agriculture.

Achat d'un vélo électrique : La Commune va doubler son aide et l'ouvrir au plus grand nombre



Afin de rendre plus accessible l'achat d'un vélo à assistance électrique, la Commune, par le CCAS, accorde une aide financière. Cet été, celle-ci va augmenter et ses seuils de ressources vont évoluer pour être accessible à un plus grand nombre. Le quotient familial passera de 1 200 euros à 1 700 euros et l'aide de 100 euros sera doublée pour passer à 200 euros. Dans certaines conditions, cette aide s'ajoute à celle de l'Etat.

Aide à l'installation de la téléassistance



Grâce au CCAS, la commune apporte son soutien aux personnes en perte d'autonomie et aux plus isolées (personnes âgées et handicapées) en accompagnant le maintien à domicile. Elle apporte 30 euros pour l'installation de la téléassistance (sous conditions de ressources : 900 euros de revenus par mois pour une personne seule et 1 500 euros pour un couple).

Renseignements à l'accueil de la Mairie.



Ces actions représentent ce que l'on appelle *l'économie circulaire* qui permet de recréer de la matière première à partir de nos déchets. Ce sont des gestes simples, pensez-y !



Collecté, c'est recyclé !

Dans le hall de l'accueil de la mairie, vous trouverez de quoi déposer des objets de la vie quotidienne. Ils seront recyclés.

Rejoignez le mouvement en déposant :

- masques à usage unique. Recyclés, ils sont transformés en tee-shirt.
- stylos et autres instruments d'écritures, gourdes de compote, tubes de colle, correcteurs, surligneurs. Recyclés par TerraCycle, ils sont transformés en matière première pour la création de mobilier. Cette action est sponsorisée par BIC à raison de 0,01 € l'unité. Les sommes collectées sont reversées à l'association Les Clowns Stéthoscopes pour redonner le sourire aux enfants hospitalisés.
- produits bucco-dentaires (dentifrices, brosses à dents). Les plastiques les composant sont extrudés puis transformés en granulés utilisés dans la fabrication de produits recyclés.
- bouchons de vin en liège et synthétiques sont collectés pour être revendus et recyclés (par exemple en panneaux isolants). L'intégralité de la vente est reversée à l'Institut Bergonié (en partenariat avec l'association « Agir Cancer Gironde »).
- piles et petites batteries. Jusqu'à 80 % des métaux contenus sont extraits et réutilisés dans l'industrie.

La mairie de Tresses informe ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.



La mairie de Tresses a adopté l'application mobile Panneau Pocket. Ce système simple et efficace permet de communiquer instantanément avec les Tressois par le biais d'une notification sur les smartphones, les tablettes et les ordinateurs (<https://app.panneaupocket.com/>).

Durant les événements climatiques de la mi-juin, cette application a permis d'informer les habitants en cette période de crise et de lancer un appel aux volontaires.

Elle permet aussi de communiquer sur les événements de la commune comme les manifestations, spectacles, animations...et les actualités diverses.

Une application simple, gratuite, sans publicité, sans recueil de données personnelles, sans création de compte et 100 % française.

PREVENTION

Des "espaces sans tabac" cet automne dans les lieux fréquentés des enfants Signature d'une convention avec la Ligue contre le Cancer Gironde



L'idée de ne plus fumer dans les parcs et jardins fait son chemin dans l'opinion publique... La Commune s'est rapprochée de la Ligue Contre le Cancer de la Gironde qui promeut le label "Espaces sans tabac" dans **certains espaces publics très fréquentés par les familles et les enfants**. Une convention sera signée en novembre à l'occasion du "mois sans tabac".

Le tabac reste une des premières causes évitables de mortalité. La création de ces espaces permet **d'éviter le tabagisme passif et de dénormaliser la cigarette dans le regard des jeunes enfants**.

Au delà de cet objectif de santé publique, la création de ces espaces répond à une intention de protection environnementale des sols et des eaux. En effet, un mégot jeté au sol est une source majeure et pourtant banale de pollution (matières plastiques, milliers de substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes comme l'arsenic, le mercure ou le plomb). Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau en moins d'une heure.



Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais, **recycle et valorise les mégots jetés** dans les cendriers publics communaux.

La loi interdit notamment de fumer dans les aires de jeux. La Commune souhaite s'appuyer sur ce dispositif législatif et

l'étendre à l'automne **dans les lieux très fréquentés des enfants** :

- les abords de l'**entrée de l'école maternelle**,
- les **aires de jeux de la Séguinie et de Marès** ainsi que leurs **abords**,
- l'**entrée de l'école élémentaire** et l'**aire de jeux** voisine ainsi que plus largement le **parc de la Mairie**,
- le **city-stade** et ses abords,
- l'**entrée de la mairie**.



D'autres lieux pourraient être concernés par ces espaces sans tabac selon les souhaits des Tressois. Vous êtes donc appelés à vous exprimer sur le lien présent en page d'accueil du site internet ou en nous déposant en mairie le questionnaire ci-dessous.

Au-delà des espaces sans tabac prévus et exposés ci-dessus, souhaitez-vous étendre cette action de prévention à d'autres espaces publics ?

Je souhaite d'autres espaces sans tabac en plus de ceux définis :

Espaces sportifs :

enceinte de la plaine des sports de Pétrus abords de la salle multisports

Espaces culturels :

abords du Reflet de la salle Adema des chais de Marès
 de la bibliothèque et la médiathèque de la ludothèque

Espaces naturels :

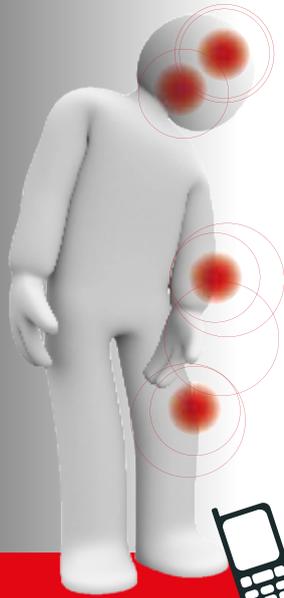
Parc de la Séguinie Parc Marès

Autres propositions : _____

Je ne souhaite pas que d'autres espaces, autres que ceux définis soient "espaces sans tabac".

PREVENIR SECOURIR

**CHAQUE MINUTE
COMPTE**



Vous ressentez
brutalement
une **faiblesse**
d'un côté du corps,
une **paralysie**
du bras, du visage,
une **difficulté** à
parler...

...c'est peut-être
un **AVC**
Accident
Vasculaire
Cérébral



COMPOSEZ
VITE LE 15



AVC Tous concernés L'AVC : UNE URGENCE MÉDICALE ABSOLUE

En France, 1 AVC est recensé toutes les 4 secondes.

La prévention des risques est primordiale. Pour prévenir l'accident vasculaire cérébral, il convient d'adopter certains réflexes :

- identifier ses facteurs de risque personnels comme l'hypertension artérielle, le diabète et l'hypercholestérolémie,
- Pratiquer régulièrement une activité physique,
- Équilibrer son alimentation en privilégiant les fruits et les légumes et en réduisant la consommation de sel,
- Limiter sa consommation d'alcool et de tabac.

Informations complémentaires disponibles en mairie.



Passage à Tresses de Philippe Meynard et des membres de son association AVC Tous Concernés lors du "tour de Gironde à tricycle pour prévenir les AVC".

Vous souhaitez apporter votre aide lors d'événements exceptionnels ? Devenez membre de la réserve communale de sécurité civile !

Si vous souhaitez vous rendre utile lors de situations exceptionnelles par leur gravité comme les récentes inondations et participer à la protection des biens et des personnes face aux risques majeurs, rejoignez bénévolement la réserve communale de la sécurité civile.

Pour intégrer cette réserve, il suffit d'être majeur et motivé. Il n'y a pas de critère particulier de recrutement ou d'aptitude physique. Les missions confiées sont en adéquation avec les capacités et motivations des "réservistes". Tous les profils sont intéressants et l'engagement bénévole, prend la forme d'un contrat. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés par la mairie.

Vous êtes intéressé ? Adressez un mail à l'adresse mairie@tresses.org

Parents et enfants s'expriment sur la restauration scolaire

Début avril, la Commune de Tresses a souhaité, en collaboration avec les représentants de parents d'élèves et la Déléguée Départementale de l'Education Nationale adresser un questionnaire invitant les familles à donner leur avis sur la restauration scolaire.

Parallèlement, les enfants de l'école élémentaire ont exprimé leur sentiment sur la cantine et sur les menus servis. 253 enfants de l'élémentaire ont participé à cette étude et 245 questionnaires parents nous sont revenus (élémentaire et maternelle).

Les parents ont exprimé à 69 % une satisfaction générale concernant :

- le rôle éducatif et pédagogique de la restauration scolaire : 77,78 % sont satisfaits en termes d'apprentissage du goût, d'alimentation saine (produits bio, labellisés, peu gras, peu salés et peu sucrés), produits de saison et en circuits courts.
- la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne (73,7 % sont satisfaits et très satisfaits). Pour améliorer encore l'accueil des enfants, nous développerons à la rentrée le volet éducatif et ludique de la pause méridienne en confiant l'animation et la surveillance de la pause méridienne aux Francas de la Gironde.
- le rapport qualité-prix (56,12 %). Le tarif appliqué à chaque famille est calculé au taux d'effort, selon ses ressources et la composition familiale.

Les enfants de l'école élémentaire se sont exprimés sur les menus. Ils ont trouvé le bruit dans le restaurant scolaire trop important. La Commune installera de nouveaux absorbants acoustiques et étudie des dispositifs pédagogiques de mesure des décibels.

Afin de satisfaire l'appétit et le goût des enfants tout en remplissant nos objectifs de produits qualitatifs et d'éducation nutritionnelle, nous agissons sur plusieurs leviers :

- mieux adapter les quantités servies aux besoins de chaque enfant.
 - éduquer les enfants à la découverte de nouveaux goûts et les aider à laisser de côté leurs a priori, notamment sur les légumes et le poisson. Des actions pédagogiques sont mises en oeuvre et le chef propose toujours aux enfants ne serait-ce qu'une petite quantité pour l'inviter à goûter.
 - adapter les plats aux goûts et attentes des enfants, dans le respect de l'équilibre nutritionnel et de nos objectifs (« menu des enfants »).
- Nous allons par ailleurs engager plusieurs actions de réduction du gaspillage alimentaire.



Animation smoothie



Le repas des maternelles

En direct du conseil municipal



Les élus municipaux ont adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 29 mars 2021** :

- Demande de subvention au Département de la Gironde au titre du FDAEC 2021, pour le renouvellement des éclairages intérieurs de la salle des Sports, pour la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement collectif
- Actualisation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public pour les infrastructures et réseaux de communications électroniques et pour la réhabilitation de la bâtisse du Marronnier et l'aménagement d'un local de conservation des archives municipales
- Dénomination du lotissement "Clos Marc Jaubert"
- Sanctions liées aux infractions au règlement d'assainissement collectif
- Accueil de volontaires en service civique
- Avances de subventions et chèques associatifs
- Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour la restructuration de l'école maternelle et des locaux périscolaires
- Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2021 pour la réhabilitation de la bâtisse du Marronnier et l'aménagement d'un local de conservation des archives municipales
- Reconduction de la convention avec l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne
- Tarifs de la Taxe locale sur la publicité extérieure pour 2022
- Convention de financement du nouveau centre d'incendie et de secours de Bordeaux rive droite
- Taux d'imposition 2021
- Prescription de la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme et des modalités de concertation
- Prescription de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Les élus municipaux ont adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 29 juin 2021** :

- Installation d'un nouveau Conseiller municipal
- Comptes de gestion 2020, comptes administratifs 2020, affectation du résultat 2020 - budget principal, budget annexe de l'assainissement collectif, de la régie des transports scolaires, des logements sociaux
- Budget supplémentaire 2021 - budget principal et subventions aux associations, budgets annexes de l'assainissement collectif, de la régie des transports scolaires, des logements sociaux
- Bilan des cessions foncières 2020
- Modification de la composition de la commission Patrimoine, voies publiques et mobilités
- Présentation du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais
- Indemnité forfaitaire en cas de fonctions itinérantes, modalités d'exercice du travail à temps partiel, mise à jour du tableau des effectifs
- Rédaction des actes authentiques en la forme administrative par le SDEEG
- Adhésion à un groupement de commande pour l'achat de travaux / fournitures / service et au marché pour "l'acquisition de véhicules électriques et au gaz naturel (GNV)"
- Modification des statuts du SIAO
- Approbation du classement en zone UY des parcelles A n° 1160 et 1161 et de la suppression de l'emplacement réservé n° 26 au plan de zonage suite au jugement du Tribunal administratif de Bordeaux n° 1204499 du 17 juillet 2014 et à l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux n° 14BX02732 du 29 décembre 2016
- Modification de la prescription de la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme et des modalités de concertation
- Désignation d'un membre du Conseil municipal pour délivrer les autorisations d'urbanisme en cas d'intéressement du Maire
- Demandes de subvention à la Région Nouvelle Aquitaine et au Département de la Gironde pour la rénovation énergétique de la maison Della Liberra et la création de deux logements conventionnés
- Cession à titre onéreux d'environ 150 m² d'un terrain nu détaché de la parcelle communale cadastrée AE n° 19
- Motion contre le projet de réforme « HERCULE » du secteur énergétique français

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.tresses.org
<https://www.tresses.org/ma-mairie/le-conseil-municipal.html>

Des pluies intenses sont tombées sur Tresses, provoquant d'importantes inondations

La Commune a été touchée les 17 et 19 juin par des inondations cataclysmiques qui ont traversé le centre bourg et plusieurs quartiers d'habitations. De nombreux Tressois ont été touchés ; certains ont tout perdu et ont dû être relogés.

Certains équipements municipaux ont été eux aussi impactés : les ateliers des services techniques, les véhicules et le matériel ; l'annexe multimédia fermée jusqu'à nouvel ordre ; l'école maternelle, inutilisable en l'état ; l'école élémentaire ainsi que la bibliothèque et la mairie dans une moindre mesure.

Il est tombé en quelques heures l'équivalent des précipitations de trois mois de juin habituels et les terres gorgées d'eau n'ont pu absorber une telle quantité de pluie.

Au lendemain de ces événements, force était de constater le spectacle de désolation, notamment dans les écoles. Les Tressois, agents municipaux et élus, qui avaient déjà fait preuve de la solidarité l'an dernier durant le confinement avec la confection des masques, ont une nouvelle fois répondu à l'appel de la Mairie et ont mis leurs forces dans la remise en état des équipements scolaires et culturels.

Vendredi 18 et samedi 19 juin, plus de 150 bénévoles se sont relayés avec bottes et raclettes et surtout volonté et énergie pour nettoyer les écoles et permettre la réouverture de l'école élémentaire et la remise en état du matériel de l'école maternelle.

L'école maternelle, la plus touchée avec 60 cm d'eau a bénéficié d'une grande solidarité : de la part des parents qui ont apporté des jeux mais aussi des communes et des écoles voisines comme Sadirac ou Beychac et Caillau qui ont prêté du matériel.

Dès le lundi 21 juin, l'école élémentaire a accueilli les élèves ainsi que les grandes sections. Les petites et moyennes sections ont été relogées sur le site multisports de Pétrus où un accueil scolaire a été créé jusqu'à la fin de l'année. Les associations utilisatrices du pôle multisports de Pétrus ont été relogées dans d'autres salles municipales afin de pouvoir reprendre leurs activités.



Parallèlement à ce travail colossal de remise en état dans le bourg, des bennes ont été déposées dans les quartiers sinistrés, les voiries ont été nettoyées et un hydrocurage des canalisations réalisé. La sécurisation des cours d'eau a été faite par des équipes de volontaires, les services municipaux, les élus et le prestataire mandaté par le syndicat du Gua (nettoyage des embâcles déposés par les crues).

La Mairie a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dates des 17 et 19 juin. Les sinistrés auront 10 jours à compter de la publication de l'arrêté ministériel pour contacter leur assureur. La mairie sera informée dès la parution de l'arrêté et contactera tous les sinistrés qui se sont fait connaître à l'adresse mairie@tresses.org.





Formidable élan de solidarité pour accueillir de nouveau les élèves



Visite du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale



Lendemain d'inondation au court de tennis



Classe de l'école maternelle



Les petites et grandes sections accueillies à la salle multisports de Pétrus



Réunion de crise avec les services de l'Etat, le syndicat du Gua et Gironde Habitat

Quelle est l'ampleur du phénomène ?

Du 16 au 19 juin, il est tombé 186 mm d'eau soit trois fois la pluviométrie habituelle de l'ensemble du mois de juin (il pleut en moyenne 60 mm en juin). C'est surtout la concentration des pluies qui nous a été fatale : 66 mm entre 19h et 20h le 17 juin après 60 mm le jour d'avant ; 60 mm aux toutes premières heures du 19 juin.

Comment fonctionne le bassin hydraulique de la commune ?

Jean-Paul Charrié, Tressois et professeur de géographie honoraire, a réalisé une étude complète sur ce sujet. Elle figure sur le site tresses.org « ma ville - les cours d'eau de Tresses ».

A Tresses les zones urbanisées et commerciales représentent moins de 28 % du territoire. Plus des 2/3 de la commune sont en zone agricole, boisée ou non constructible.





Quels sont les cours d'eau à Tresses ?

La commune compte 8 cours d'eau. Sept coulent vers Artigues où ils forment le Gua : quatre ruelles (Pétrus Bourbon, Pétrus Laroche, Collège et Lacanau), le Desclaux, le Fontaudin, le Moulinât. Le Gua est un affluent de la Garonne qui prend sa source à Tresses. Il parcourt plus de 20 km avant de se jeter dans la Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand. Le huitième ruisseau est l'Espiau qui prend sa source chemin Jean Hourat derrière le restaurant de la Perrière et coule vers Bouliac.

Comment expliquer les inondations ?

Les inondations sont une combinaison infernale : un volume extraordinaire d'eau pluviale tombé en un temps très court (essentiellement 1h le 17 juin et 1h le 19).

Les champs et prés qui habituellement absorbent les eaux de pluie ont rapidement été saturés et se sont alors comportés comme des zones bitumées. Les différents bassins de rétention ont pareillement été saturés.

Comment expliquer l'ampleur des inondations au centre bourg ?

L'explication est à rechercher dans le débordement de deux ruelles. La ruelle Pétrus Laroche prend sa source sur le plateau calcaire au nord des terrains de football de Pétrus. Elle serpente ensuite à travers champs jusqu'au vieux lavoir. Ces 17 et 19 juin les terres étaient gorgées d'eau et la ruelle Pétrus Laroche a débordé peu après le début de son cours, a inondé le chemin de Pétrus, trois maisons de la résidence Jean-François Dupuch puis l'école maternelle, la rue des écoles et les maisons situées sur le flan ouest des hameaux de Perrin. La ruelle du collège descend des hauteurs de la Châtaigneraie et chemine parallèlement à l'avenue des trois lieues. Ce ruisseau est canalisé sous le centre bourg et rejoint la ruelle Pétrus Laroche à l'angle de l'école élémentaire. Habituellement l'immense canalisation suffit mais le volume des abats d'eau étaient tels que le ruisseau a débordé sur la voirie du centre bourg.

L'urbanisation dans le centre bourg est une dynamique qui remonte au choix de l'emplacement de l'église au XIII^e avec la rue historique de part et d'autre. A partir de la fin du XIX^e, les bâtiments touchés aujourd'hui ont été construits : la mairie (1877), l'école maternelle (1964), l'école élémentaire (1975) et le bas de Perrin (1975). Ce que nous vivons aujourd'hui interroge après coup la décision de construire ici ou là mais à l'époque à aucun moment les services instructeurs n'ont alerté.



Comment expliquer les inondations rue de la Mouture ?

Dans ce cas, l'explication se situe dans le comportement de la ruelle Pétrus Bourbon. Ce ruisseau prend sa source sur le même plateau calcaire mais au niveau du chemin de Pitouret non loin du garage Fast. Il serpente ensuite à travers champs et bois jusqu'au quartier Bibonne sud où il traverse la route puis chemine le long de l'avenue du Desclaux. Les 17 et 19 juin les terres n'ont pas pu absorber les immenses quantités d'eau déversées en quelques instants. La ruelle Pétrus Bourbon a rapidement débordé venant inonder des habitations situées rue de la Mouture. Le phénomène a été aggravé par des restes d'élagage laissés sur le bord ou dans le lit du ruisseau.

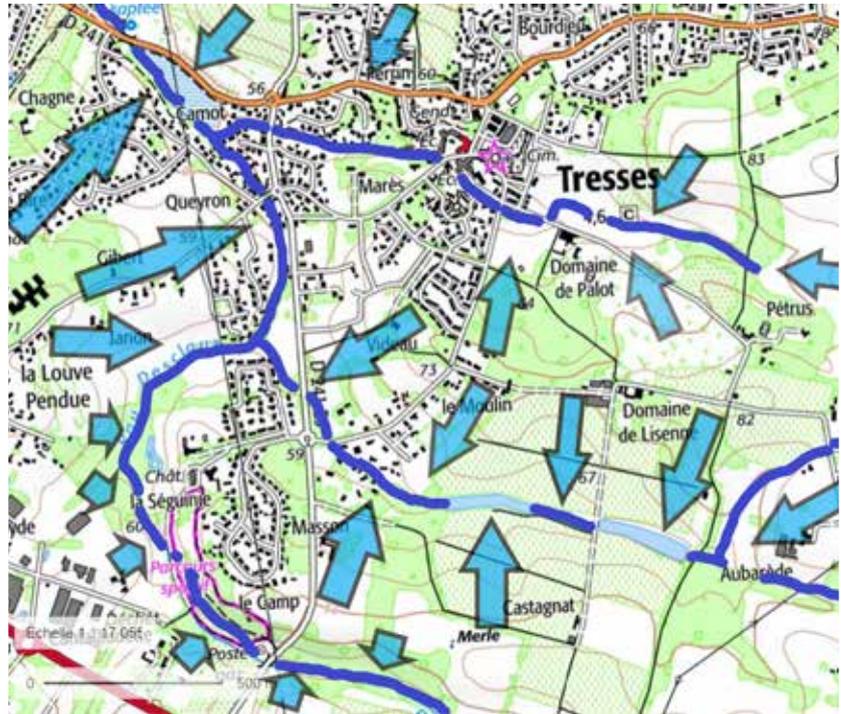
Pour en savoir plus :

Les Cours d'eau de Tresses par Jean-Paul Charrié

Comment expliquer les inondations dans le quartier du Manège ?

Le Desclaux s'est transformé en torrent. Il est sorti de son lit à sa jonction avec la rouille Pétrus Bourbon et a inondé les près voisins mais aussi la route départementale 241E3.

Nous regrettons que le projet de bassin de Janon n'ait pas été concrétisé plus tôt par le syndicat du Gua.



Qu'est ce que le syndicat du Gua ?

Le syndicat du Gua est un organisme public qui regroupe les 13 communes traversées par le Gua et ses affluents. Le bassin-versant du Gua s'étale sur 5 400 hectares. Le syndicat a la charge de l'entretien du ruisseau et de ses affluents, la prévention des inondations, la gestion des bassins d'étalement, la qualité de l'eau, le maintien de la capacité hydraulique nécessaire à l'évacuation des eaux de ruissellement.

Qui est chargé de l'entretien des cours d'eau ?

Chaque propriétaire privé est responsable de l'entretien des berges et du lit du ruisseau jusqu'à son axe. Le syndicat du Gua est chargé de l'entretien des berges dont il est propriétaire.

Quels aménagements ont été réalisés depuis les précédentes inondations ?

Après les inondations de 2013 des aménagements ont été réalisés avec succès par la commune pour protéger le haut des hameaux de Perrin et le lotissement des Pommiers : les eaux descendant des Hauts de Tresses, du Mayne et des Faures sont canalisées vers le bassin d'étalement situé aux portes d'Artigues. La noue paysagère construite a bien fonctionné pendant l'orage.

Le bassin d'étalement de la zone d'activité situé en amont du Desclaux a été réaménagé par le syndicat du Gua. Ce dernier a mis en place la surveillance à distance du bassin d'étalement situé aux portes d'Artigues. Le syndicat du Gua a acheté le terrain sur lequel sera construit l'an prochain le bassin d'étalement de Janon au niveau de la jonction entre le Desclaux et la rouille Pétrus Bourbon.

Après l'épisode de 2013 nous avons demandé au syndicat du Gua, de mener une action plus rapide et plus volontariste ; tant que les eaux ne seront pas régulées sur Tresses, l'ensemble des communes d'aval seront aussi inondées. Après l'épisode de 2019, nous avons de nouveau demandé en vain à Mme Jacquet, alors maire d'Artigues et présidente du syndicat du Gua, d'entreprendre des aménagements. Nous réitérons nos demandes.

Pourquoi les vannes du bassin d'étalement n'ont-elles pas été ouvertes ?

Ce bassin fait partie d'un ensemble d'ouvrages détenus par le Syndicat du Gua. Ses vannes sont actionnées à distance par le centre de télé-contrôle RAMSES (Régulation de l'Assainissement par Mesures et Supervision des Equipements et Stations) de Bordeaux Métropole. Lorsque le bassin est plein, l'eau passe par le trop plein et poursuit sa route vers Artigues. Nous demandons au syndicat du Gua de vérifier que le barrage dans le bassin de rétention ne provoque pas une montée artificielle des eaux dans les cours d'eau qui convergent vers ce bassin.

Quels nouveaux aménagements sont prévus pour prévenir le risque d'inondation ?

Outre le bassin de Janon, la commune propose au syndicat de construire quatre nouvelles zones d'expansion des crues : le long du chemin de Pétrus pour protéger le bourg ; non loin du city stade pour réguler la rouille du Collège ; entre la rouille Pétrus Laroche et les hameaux de Perrin ; au sud du chemin de Bibonne pour protéger ce quartier et la rue de la Mouture.



UN ETE A TRESSES

Outre ses parcs qui invitent à la détente, Tresses compte plusieurs chemins de randonnée que vous pouvez découvrir ou redécouvrir cet été. En famille ou avec vos amis, partez à la découverte des sentiers balisés et du patrimoine local.

Découvrez la nature qui vous entoure ! Ces chemins sont inscrits dans le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, en cours de mise à jour.

**L'un de ces chemins est la boucle de l'Ancienne Cure.
D'autres circuits sont disponibles en mairie
ou sur le site www.tresses.org**

Départ : Parc de la mairie
Arrivée : Parc de la mairie
Difficulté : Facile
45 minutes, 2,5 km
www.openrunner.com/r/12705574--



A la découverte du patrimoine local

La maison Adema

Joseph Adema, qui était jockey au château de Biré, a fait construire cette maison pour en faire une auberge. De la fin du XIX^e siècle à la fin des années 50, c'était la salle polyvalente du village. Toutes les fêtes s'y déroulaient.

En 1984, la propriété a été achetée par la mairie pour devenir le siège de l'association musicale et du club de pétanque.

L'ancienne cure

Le curé du village, Jean-François Dupuch y habitait en 1783. Il fut le premier maire de la commune de 1790 à 1791. Elle se situait à l'emplacement de la résidence Jean-François Dupuch inaugurée en 2013.

Le chemin de l'ancienne cure

Ce chemin date de la première partie du XIX^e siècle et desservait le domaine de Palot et le domaine de La Roche. Il permet de relier Tresses à Pompignac. Ombragé, il est très utilisé par les promeneurs et les sportifs. A mi-chemin, on peut observer la vue sur le village de Tresses.

L'église Saint-Pierre

A l'origine, l'église était composée d'un clocher fortifié bâti au XIII^e siècle. De style roman, elle a été par la suite agrandie par un bas-côté sur le flanc Nord au XVI^e siècle, puis d'un autre au Sud au milieu du XIX^e siècle. L'édifice à trois nefs a été complété par un grand clocher construit en 1877-1878. Le bâtiment est inscrit et classé au titre des monuments historiques depuis 1964.

UN ETE A TRESSES



Les Coteaux Bordelais :
Tresses, Carignan de
Bordeaux, Pompiñac,
Fargues Saint-Hilaire,
Salleboeuf, Bonnetan,
Camarsac et Croignon

du **5/07** au **26/08**
80 disciplines sport & culture
À DÉCOUVRIR !
tir à l'arc, foot, pétanque...

**S'AMUSER
PARTAGER
DÉCOUVRIR**

**C'EST GRATUIT,
TOUS LES JOURS
OÙ VOUS VOULEZ !**



Tous les programmes dans les centres CAP33,
agencés des collectivités partenaires et sur gironde.fr
interventions et animations en partenariat avec
les comités sportifs départementaux.



gironde.fr/cap33



Du 5 juillet au 26 août, venez pratiquer un grand nombre de disciplines sportives sans inscription ou encore participer à des tournois, individuels ou par équipe, alliant sport et convivialité.

Renseignements auprès de l'équipe d'animation du centre CAP33 de Tresses, place Fuenmayor.

Le mardi, c'est à Tresses, place Fuenmayor

LES DECOUVERTES GRATUITES

- Festi Foot 17h-18h15
- Basket shoot (concours) et Fitness 18h15-19h15
- Préparation Physique 19h30-20h30 avec Tresses Running
- Poterie les 6, 27 juillet, 10 et 24 août de 17h-19h avec l'Atelier Poterie de Tresses
- Animation Échecs les 6 et 20 juillet 18h30-20h avec l'Échiquier Tressois
- Tennis les 6 et 13 juillet 18h30-20h30 avec Tennis Club Tresses
- Yoga en Août 19h-20h avec Yoga Elka

LES TOURNOIS (2 € par équipe)

Pétanque 19h30-22h (limite d'inscription 19h15)
Venez avec votre cochonnet, places limitées, parties au temps - Repli à la salle des sports et Adema en cas d'intempéries.

D'autres animations à découvrir dans les communes de
la Communauté de Communes les Coteaux bordelais.
www.coteaux-bordelais.fr

UN ETE A TRESSES



Façade Cie Bougrelas

Théâtre de rue
Tout public dès 7 ans

Vendredi 16 juillet 2021 à 20h
Parc Marès



Gratuit - dans la limite des places disponibles
Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées
Informations : 05.57.34.04.24 ou culture@tresses.org



Soul Fighting Tour

**Strange o'clock
Concert**

16 août à 20h - parc Marès

Le duo Strange o'clock façonne une musique au croisement des cultures américaines, africaines et européennes. Alliage de blues, rock, mélodie mandingue et touareg, leur musique nous emmène en voyage.

En français, en anglais ou en dioula, le duo porte la rage de vivre, un besoin de liberté et l'envie de déplacer les montagnes de ce monde tourmenté. Une bouffée d'air pur emplie d'énergies.

*Gratuit, dans la limite des places disponibles,
sans réservation. Penser à apporter un plaid
pour s'asseoir au sol ou un siège. Repli en salle du
Reflot en cas de pluie.*

Tresses informations 20

Façade Cie Bougrelas Théâtre

16 juillet - 20h - parc Marès

Pierre va être père. Heureux mais tiraillé par une multitude de questions, il est renvoyé au souvenir de sa propre éducation. Pour canaliser sa peur et ses doutes, il retourne devant la maison de ses parents. Il se raconte à son futur enfant ; les mots prennent forme laissant apparaître le passé.

Que transmettons-nous à nos enfants ? Comment construisons-nous notre identité ? Quel rôle joue notre environnement familial et quel est celui du monde extérieur ? Est-ce que notre apparence révèle une partie de notre singularité ?

Façade ouvre une porte pour accéder au lieu intime d'un personnage et questionne l'héritage, l'influence et le conditionnement dans notre société.

*Gratuit, dans la limite des places disponibles,
sans réservation. Penser à apporter un plaid pour
s'asseoir au sol ou un siège*



Soul Fighting Tour Strange o'clock

Concert Blues/rock métissé
Tout public

Lundi 16 août 2021 à 20h
Parc Marès

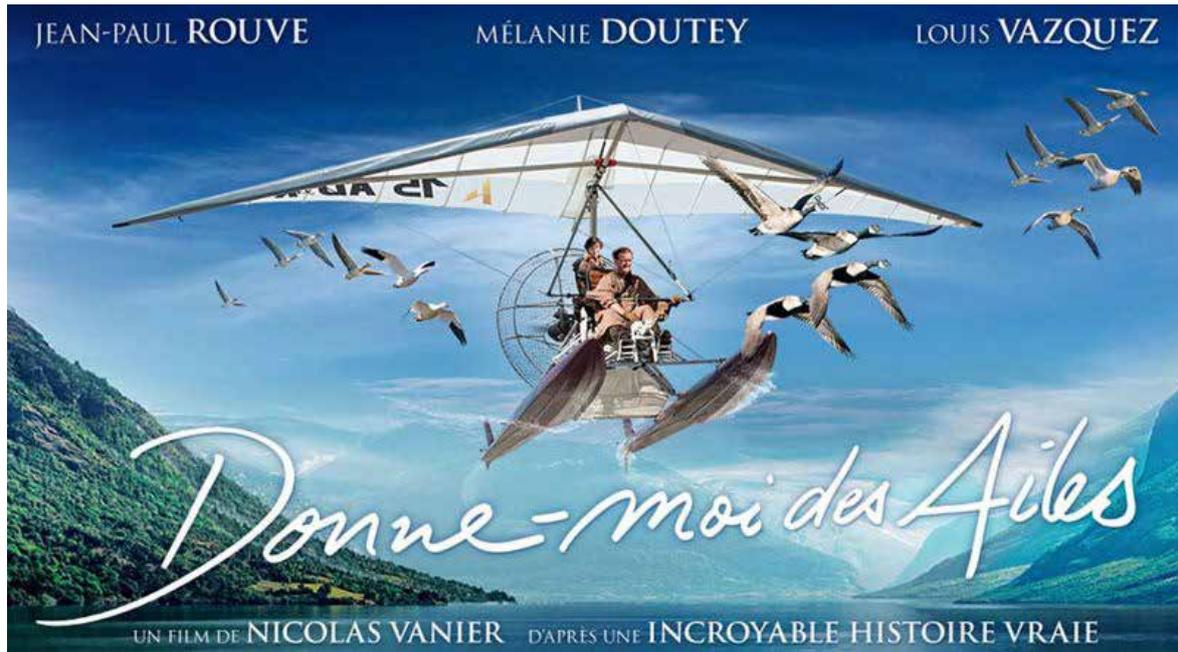
(repli en salle du Reflet en cas de pluie)



Gratuit - dans la limite des places disponibles
Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées
Informations : 05.57.34.04.24 ou culture@tresses.org



UN ETE A TRESSES



Cinéma en plein air

**19 août 2021 à 21h30 au Parc de la Séguinie
(ou au Reflet en cas de pluie)**

Penser à apporter un plaid pour s'asseoir au sol ou un siège

La perspective de passer ses vacances en Camargue chez son père n'enchanté guère Thomas, qui préfère les jeux vidéos à la nature. L'adolescent découvre que son père, ornithologue passionné, a pour projet de sauver une espèce d'oie naine en voie de disparition. Son objectif est de guider les volatiles avec son ULM vers un chemin de migration plus sûr. Ce projet un peu fou rapproche Thomas de son père, et le tandem décide de se rendre en Norvège pour concrétiser cette idée.

" Un spectacle pour toute la famille au milieu de paysages enchanteurs. "

TRESSES

**Marché Gourmand
et restauration**

Samedi 28 août dès 19h

Les Terrasses du bourg
Animé par la Band'a Léo
23h : feu d'artifice au parc de la mairie

Avec les commerçants du bourg et du marché
Dans le respect des règles sanitaires en vigueur
Pensez à apporter vos couverts !

Deuxième marché gourmand de l'été

**Samedi 28 août dès 19h
et à 23h, feu d'artifice
dans le parc de la mairie**

Venez profiter des dernières journées d'été pour une soirée amicale, gastronomique et musicale.

Et à 23h, grand feu d'artifice dans le parc de la mairie.

Pour le repas, pensez à apporter vos couverts.

Cet été, la médiathèque est là pour vous

Cet été, on reprend nos bonnes habitudes avec une médiathèque ouverte et des animations pour occuper vos vacances !

L'été à la médiathèque de Tresses, c'est quoi ?

Suite aux récentes inondations, la médiathèque est réunie dans un même lieu à la bibliothèque, ouverte aux horaires habituels tout l'été. Notez la fermeture d'une semaine du 19 au 25 juillet pour l'inventaire.

Pensez-y

La bibliothèque est équipée de la climatisation. En cas de coup de chaud, venez-vous installer pour consulter nos magazines ou carrément lire un livre. au frais.

N'hésitez pas à pousser notre porte, on vous attend avec des sélections de livres, de films de l'été, des animations...

Vous pouvez emprunter des documents sur place.

Cette année, on vous propose ...

la reprise des animations. La médiathèque ne pouvait pas passer à côté ! Voici un programme d'été avant de se retrouver à la rentrée avec plein de nouvelles propositions.

Les accrochages

Cette année, la médiathèque investit les parcs. A la Séguinie pour les petits, c'est un jeu autour des contes qui s'installe. Des panneaux disséminés dans le parc vous donnent des indices pour découvrir trois contes, saurez-vous résoudre nos énigmes ? Débutez le parcours au premier panneau situé derrière le château à proximité du chêne remarquable.

Dans le parc Marès, dès août, c'est un parcours en cinq étapes à déguster en solo ou en famille qui vous racontera ce qu'est le land art ou art dans la nature. Chaque étape sera ponctuée d'un QR code qui vous mènera plus loin dans votre découverte et qui, nous l'espérons, saura aiguïser votre curiosité. Débutez le parcours au premier panneau situé à côté de "la source" à proximité de la salle Le Reflet.

Les Chocothèques

Elles vous ont manqué cette année, on se rattrape sur l'été. Les Chocothèques, c'est le rendez-vous lecture des 3-6 ans, lectures contées, théâtralisées, partagées. C'est à la bibliothèque et c'est gratuit.

Connaissez-vous le géocaching ?

Cet été, la médiathèque se met à l'heure du géocaching. Cette activité de plein air consiste à retrouver des boîtes cachées (des géocaches). Cela vous permettra de vous promener dans Tresses et de découvrir de nouveaux endroits. Pour participer, télécharger sur votre téléphone l'application Geocaching et dirigez-vous vers une cache aux environs. N'oubliez pas votre stylo ! Plus d'information sur www.geocaching.com.

Horaire de la médiathèque

Mardi 16h-19h
Mercredi 9h30-12h30 & 14h-18h30
Jeudi 16h-18h30
Vendredi 16h-18h30
Samedi 10h-12h30

Pour toute information, vous pouvez consulter notre blog : mediathequedetresses.wordpress.com ou nous joindre au 05 57 34 04 24 ou nous envoyer un mail à mediatheque@tresses.org.

Toutes les animations proposées sont libres et gratuites dans la limite des places disponibles.

Un petit coup d'oeil derrière le rideau

L'inventaire, c'est

vos trois bibliothécaires



qui pendant une semaine



vérifient les 14 000 documents (livres, DVD, magazines ...) présents à la médiathèque...



Le saviez-vous ?

Nos 10 829 livres représentent l'équivalent du poids de 2,5 hippopotames



Les associations tresssoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06 81 03 55 00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis

S.Hérault 05.56.68.34.51

Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Elka

K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

M. Arnaud 06.13.36.00.94

Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

G. Poretto France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

Scouts de France

S. Viala 06 62 36 78 44

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table

C. Detrieux 09.53.83.60.55

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tresssoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06 82 41 94 44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06 58 90 56 31

ASSOCIATIONS

ADEMA

L'année 2020/2021 se termine avec un retour des cours en présentiel.

Nous tenons à remercier vivement toute l'équipe des professeurs qui a maintenu un suivi pédagogique tout le long de l'année.

Et nous nous sommes réjouis de la tenue de notre petit concert le 5 juin dernier mis en place dans le strict respect des obligations sanitaires et au cours duquel les musiciens en herbe ont pu donner un aperçu de leur talent. C'était une belle réussite ! Et quel plaisir de nous retrouver !

C'est encourageant pour l'avenir et nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir notre association de musique de théâtre et d'arts plastiques.

Comment ?

D'une part, en consultant notre site en cliquant sur le lien suivant : <https://www.adematresses.fr/>

D'autre part, en nous rendant visite le 30 juin de 15 à 19 heures dans les locaux de la maison Adema. En effet, cette journée « portes ouvertes » sera l'occasion de faire connaissance avec notre école mais aussi de vous inscrire ou de vous réinscrire pour la rentrée prochaine.

Et, bien entendu, nous sommes à votre écoute pour toute question.

Pour cela contactez-nous en composant le 09 53 10 96 14 ou en joignant :

- Le Directeur Artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

A bientôt !



L'ADEMA, l'école de musique, de théâtre et d'arts plastiques de la commune de TRESSES, propose, pour les enfants et les adultes, dès la rentrée de septembre 2021 :

Des cours individuels d'instrument : chant, guitare, guitare électrique, guitare basse, clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, piano, violon, batterie, accordéon...

Des ateliers de musique d'ensemble : de l'éveil musical (4-5 ans), de la découverte d'instruments (6-9 ans) avec la possibilité d'aller chercher les enfants à la sortie de l'école primaire de Tresses, des cours de formation musicale (Solfège), de la percussion, du Steel-drum, une chorale enfant et adulte, un atelier de musique actuelle (Rock, variété, Pop...).

Du théâtre pour les enfants, les ados et les adultes.

Un atelier d'arts plastiques

L'ADEMA propose également des concerts, des spectacles, des animations ainsi que des stages toute l'année : Chant, Jazz, Arts Plastiques, Gospel, Orchestre, Musiques latines...

L'ADEMA, c'est aussi un lieu d'échange où nous pouvons vous accompagner et vous aider à réaliser vos projets artistiques !!!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à joindre le directeur Yan CORNEAU au 06 87 30 23 09.

Et à aller sur le site de l'ADEMA : <https://www.adematresses.fr>

Exigence, bienveillance, convivialité, écoute, sens du partage en favorisant la pratique collective : L'ADEMA, des valeurs au service de l'enseignement artistique !

Yoga Elka



Séances de Yoga et Méditation

Séance de méditation le dimanche de 10h à 10h45

Séance de Hatha Yoga le dimanche de 11h à 12h15

Séance de Yoga Nidra le vendredi de 12h30 à 13h30

Salle Petrus à Tresses

Le Yoga Nidra, voyage au cœur de son être !

Le Yoga-Nidra nous permet de cultiver la relaxation profonde, l'attention sans tension, le discernement, le lâcher-prise, le détachement et la recherche du Soi. Le Yoga-Nidra se pratique en posture allongée, immobile et s'adapte aux besoins de l'individu dans le moment présent. C'est considéré comme une pratique adaptogène (qui s'adapte à ce dont nous avons besoin). Par exemple, si vous êtes très fatigué, la séance va vous ressourcer et peut même vous aider à vous endormir. Si vous cherchez à accroître votre énergie, une brève session peut vous en procurer. Cela permet de se ressourcer, de retrouver sa vitalité et d'améliorer sa santé physique et mentale. Le Yoga-Nidra vise à un équilibre entre le corps et l'esprit, une harmonie de tout l'organisme pour contribuer à la réalisation de Soi.

Dans un monde où tout change constamment, le Yoga-Nidra permet de renouer avec l'état naturel de notre être véritable, pour retrouver la paix et une joie immuable, une présence stable qui demeure inchangée, quelles que soient les circonstances extérieures de notre vie. Il permet de reconnaître un repos constant au cœur de l'action, un espace de tranquillité inébranlable et toujours présent, qui embrasse non seulement les différents états physiques, émotionnels et mentaux, mais aussi les différents états de la conscience que sont la veille, le rêve et le sommeil profond.

Le Yoga-Nidra signifie « sommeil yogique ». Dans les faits, il ne s'agit pas véritablement de sommeil mais d'un éveil. C'est un voyage créateur, et comme tout voyage, chacun peut le vivre à sa manière.

Comment se déroule une séance ?

La pratique se déroule en position allongée, immobile et la plus confortable possible pour votre corps. Pendant la pratique, le corps est profondément reposé et la conscience reste éveillée. La conscience fonctionne à un niveau plus profond, ce qui permet à l'intention de la séance de se diffuser à la fois dans le corps et l'esprit.

A nos tapis et couvertures!

L'Association Yoga Elka vous propose des séances de Hatha Yoga et Méditation le dimanche et de Yoga Nidra le vendredi (prévoir d'arriver ¼ h avant les cours pour une installation dans le confort).

Renseignements au 06 89 12 95 04 et 06 89 56 65 17.



L'estaca

Sujet : « MOLIERE et TRESSES »

Vous avez sûrement appris à l'école une pièce de théâtre de Molière. Il fut un des grands écrivains du XVII^e siècle.

Molière fut de passage à Bordeaux, avec sa troupe, en 1645, 1647, 1649, 1656. On ne sait pas s'il fut de passage à Tresses mais on sait que, tout comme les Tressois de l'époque, il parlait parfaitement l'occitan et nous en avons la preuve.

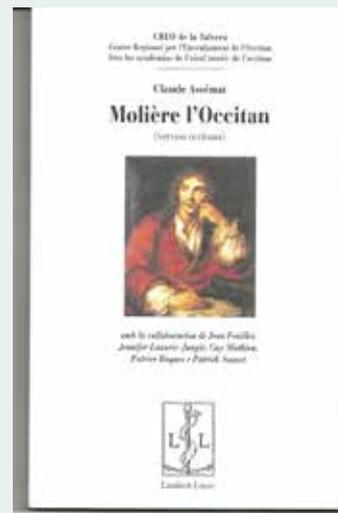
Le saviez-vous ? Une des pièces de Molière, intitulée « Monsieur de Pourceaugnac », est une satire de l'époque contre les mariages arrangés... où l'amour n'avait guère de place. Ce qui mérite notre attention, c'est que dans les scènes 7 et 8 de l'Acte II de la pièce, Lucette - originaire de Pézenas - s'exprime exclusivement en occitan (dialecte languedocien).

L'espace occitan s'étend « des Alpes à la grande dune » - comme disait Mistral le grand poète occitan prix Nobel de littérature - et, suivant les régions, l'occitan présente des variantes, ce n'est pas là sa moindre qualité.

Durant l'année 2020, l'objectif des participants aux ateliers d'occitan de Tresses fut de transcrire les propos de Lucette en occitan-gascon (comme le parler ou patois employé à Tresses au XVII^e siècle).

Ce travail fut réalisé en utilisant les deux livres « Molière l'occitan » (version française pour l'un et version occitane pour l'autre) aux éditions « Lambert-Lucas » et dont l'auteur est... Tressois.

Nous aurons peut-être l'occasion de vous en dire plus et de vous conduire auprès de Lucette qui ne manquait pas d'humour, lors de l'exposition « Gironda, terra occitana », début octobre à la salle du Reflet de Tresses.



Escale sophro

ESCALE SOPHRO accompagne depuis 6 ans au sein de la Commune de Tresses (Salle Petrus) des groupes de personnes désireuses d'aller vers un mieux-être au quotidien.

La Sophrologie est une méthode d'accompagnement qui propose un ensemble de techniques visant à renforcer l'équilibre physique et psychique. Elle est basée sur des exercices de respiration, de mouvements dynamiques (relaxation en mouvement), de visualisations positives et de temps de méditation.

Cécile et Sophie, Sophrologues praticiennes professionnelles, guident à tour de rôle les séances (une semaine sur deux) et transmettent avec bienveillance la méthode par la voix.

C'est à partir de l'expérience du corps en mouvement, de ses sensations et ressentis que l'évolution vers un mieux-être global s'amorce. Au fil des entraînements la détente physique et mentale s'installe plus facilement, et la distance avec les cogitations permettent d'accéder à des solutions constructives et personnelles, en toute autonomie.

Utilisée au départ dans le domaine médical et clinique en tant que méthode de suivi et d'accompagnement, la Sophrologie s'étend à de nombreux domaines de l'existence (elle a été créée en 1960 par le neuro-psychiatre Alfonso Caycedo)

A votre écoute pour tous renseignements, Cécile et Sophie sont là pour répondre à vos questions et vous inscrire à une séance découverte gratuite à la demande.

Nous serons présentes sur le forum des associations le 4 septembre 2021.

Contacts : Cécile EYHERART 06 18 38 51 58 – Sophie LAFAGE 06 82 41 61 73

*** ASSOCIATIONS

Les fils en liberté

Comme toutes les associations, nous étions privées de nos rencontres. Mais le COVID et ses règles sanitaires ne nous ont pas empêchées de rester en contact et d'être actives.

Nous avons été nombreuses à participer au challenge « Coudre c'est donner » organisé au niveau national par Dodynette (créatrice de patron). Le principe : coudre une pochette range-masque à partir d'un patron vendu 2 € au profit du comité de la Ligue contre le Cancer. Puis faire parvenir cette création au comité de la Ligue de notre département afin qu'elle puisse être offerte à une personne malade.

Merci aux participantes qui ont transmis nombre d'émotions au travers de leur création.

Renseignements et inscription auprès de
Francine Meunier : 06 58 90 56 31
Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com
Instagram : les_fils_en_liberte



Bourse aux vêtements

Bourse aux vêtements bébés, enfants et adultes
Automne-hiver
Salle du Reflet du 11 octobre au 15 octobre 2021

Dépôt : lundi 11 octobre de 9h30 à 18h

Vente : mardi 12 octobre de 9h30 à 18h

mercredi 13 octobre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Reprise des invendus et paiement : vendredi 15 octobre de 16h à 18h30.

Seuls les vêtements d'hiver propres, repassés et non démodés seront acceptés.

Une participation forfaitaire de 2 euros par liste de 20 articles (ne seront acceptées que 3 paires de chaussures par liste) sera demandée pour frais de fonctionnement et 10% seront prélevés sur les ventes.

Nous demandons aux personnes présentant des ensembles enfant de bien vouloir attacher les différentes pièces afin d'éviter les pertes.

Nous ne prenons plus le matériel de puériculture ni les costumes hommes, ainsi que les sous-vêtements sauf si ces derniers sont neufs et étiquetés.

Si le déposant veut constituer plusieurs listes, il se replacera à la fin de la file d'attente. Une seule liste pourra être déposée après la fermeture des portes.

FC Coteaux Bordelais



Nos licenciés mineurs et majeurs ont enfin pu reprendre une activité quasi normale avec le retour de la pratique avec contact pour les mineurs le 19 mai dernier et plus récemment pour les majeurs le 9 juin. Une vraie bouffée d'oxygène en cette fin de saison pour les joueurs, les éducateurs, les dirigeants.

Par conséquent, de nombreux plateaux, matchs amicaux et quelques tournois ont été programmés afin de partir en vacances sur une dynamique nettement plus positive.

Une période idéale afin de préparer la saison prochaine notamment pour la génération 2008 qui découvrira le football à 11, pour la génération 2012 le football à 8.

Pour plus d'informations sur la saison prochaine, nous invitons à consulter notre site internet <https://fccoteauxbordelais.wixsite.com/monsite> ou contacter directement Julien MUNOZ - Responsable Technique Jeunes au 06 31 17 39 63.

Tresses Running

La 5^{ème} édition de Tout Tresses court, la course trail pour petits et grands le jour de la fête locale, n'a pas pu avoir lieu ce mois de juin à cause de la crise sanitaire, néanmoins, Tresses Running n'a pas cessé de s'entraîner en semaine par petits groupes au cas par cas ainsi que lors des rdv incontournables du week-end.

En fonction de votre rythme, nous vous proposons 2 séances :

- Chaque samedi matin, vacances scolaires comprises, rendez-vous 9h30 au City Stade, pour allure inférieure à 9 km/ h, distance parcourue environ 10 km en moins d'1h30.
- Chaque dimanche matin, vacances scolaires comprises, rendez-vous 10h au City Stade, pour allure supérieure à 9 km/ h, distance parcourue environ 11 km en moins d'1h30.

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur nos comptes Facebook et Instagram, et à nous rejoindre !

En plus du running, nous vous proposons également cet été (comme les années précédentes) de la préparation physique en partenariat avec CAP 33 chaque mardi au City Stade, de 19h30 à 20h30.

Nous serons présent au forum des associations le samedi 4 septembre.
A bientôt sur nos coteaux !

Suivez-nous :

Facebook : Tresses Running

Twitter : @tressesrunning

Instragam : @tressesrunning

YouTube : Tresses Running

Contact: tressesrunning@gmail.com

www.tressesrunning.fr



*** ASSOCIATIONS



Tennis club



Une reprise dynamique

Longtemps espéré et enfin devenu réalité, le déconfinement progressif nous permet une reprise dynamique de la vie du club. Bien sûr la pratique en extérieur nous a permis de ne pas perdre complètement notre merveilleux coup droit pour certains ou notre revers diabolique pour les autres mais la convivialité si importante pour la vie du club et le plaisir des adhérents était malheureusement absente.

Alors en ce mois de juin l'équipe pédagogique vous a concocté une série de manifestations festives propres à redonner le sourire à tous.

Le 5 juin, Girl Power : une journée réservée à nos adhérentes qui ont pu se mesurer dans un esprit ludique mais compétitif.

Du 7 au 12 juin, semaine de l'amitié pour nos jeunes qui pouvaient inviter un copain ou une copine pour lui faire découvrir leur sport favori et peut-être en faire un prochain adhérent.

Le 13 juin, duel au sommet. Les équipes 1 et 2 féminines et masculines se sont affrontées en format court mais intense. Un barbecue bien mérité, était prévu à midi.

Le 26 juin, la fête de l'école de tennis a clôturé pour nos jeunes une année quelque peu perturbée mais au final, les séances de rattrapage qui ont continué jusqu'à la fin du mois ont permis à tous de bénéficier de toutes les séances auxquelles ils étaient inscrits.

Début juillet, des stages pour les jeunes et pour les adultes seront organisés par Thomas. Merci de le joindre si vous êtes intéressés.

Et pour finir ce festival d'activités, la reprise du championnat d'hiver remotive nos équipes qui ne demandaient qu'à en découdre.

Alors après cette fin de saison grandiose, nous vous attendons tous dès le 4 septembre au forum des associations pour renouveler votre inscription.

Rock In Tresses

(Re) Venez danser ! Rentrée Septembre 2021

Vous n'avez jamais dansé ou très peu ? Dans notre association, Rock'in Tresses, nous vous apprendrons les bases de Salsa, Bachata, Cha Cha Cha, Rock dans nos cours débutants.

Vous connaissez déjà les bases et des figures simples dans les danses dites latines ou standards ou vous vous sentez à l'aise sur un parquet ? Venez suivre nos cours pour intermédiaires et confirmés.

A partir de fin juillet, vous trouverez sur notre site internet www.rockintresses.fr une mise à jour concernant la rentrée de Septembre 2021.

Rock'in Tresses participera à la fête des associations organisée par la Mairie de Tresses samedi 4 septembre 2021.

Pour nous contacter : inforockintresses@orange.fr



Club cyclotourisme tressois

Pour la 2^{ème} année consécutive, notre escapade de 5 jours autour du Mont Ventoux a été annulée, ainsi que notre soirée « Fruits de mer ». En Mai et Juin, nous avons tout de même pu faire un tour dans le Libournais et dans le Médoc.

Avec la fin du confinement, nous avons constaté un comportement relativement agressif de la part de plusieurs automobilistes à notre égard. Une minorité heureusement.

Il est important de rappeler que le code de la route impose, lors d'un dépassement, une distance de sécurité entre l'automobiliste et un cycliste : 1 mètre minimum en agglomération et d'1,50 mètre sur les routes de campagne.

Autre précision : rouler à deux de front est autorisé, mais le passage à une file est obligatoire dès qu'un véhicule annonce son approche par un coup d'avertisseur.

Il va de soi que nous devons nous aussi, nous montrer respectueux du code de la route : s'arrêter aux feux tricolores comme ceux de chantier, aux stops, à l'entrée d'un giratoire si un véhicule est engagé, ne pas s'arrêter sur la chaussée...

Le respect de toutes ces règles facilite la cohabitation entre automobilistes et cyclistes et évite des accidents toujours trop nombreux et souvent très graves.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la fête des associations le samedi 4 septembre.

Michel PINET 06 31 29 22 12



Jumelage

JUMELAGE : NOUS AVONS HÂTE DE NOUS RETROUVER

Voici l'été qui vient avec ses promesses de beau temps, les retrouvailles avec la famille et les amis, et surtout un grand moment de répit après cette année éprouvante.

Les membres du bureau préparent activement la reprise du mois de septembre. Nous avons profité du beau temps pour nous réunir tout dernièrement en plein air à Marès.

Nous espérons très fort nous retrouver à la rentrée avec nos activités habituelles, les cours d'espagnol, les séances de cinéma dans notre belle salle du Reflet, la participation aux divers événements de Tresses et bien sûr les rencontres avec nos amis espagnols.

Passez un bel été, faites le plein d'énergie et d'enthousiasme !

Le Jumelage de Tresses-Fuenmayor est là depuis 34 ans. Avec vous tous, nous avons bien l'intention d'aller bien au-delà...





SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS DECHETERIE

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

DECHETS MENAGERS

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD
Avenue de Branne - 33370 Tresses
Tél : 05.56.78.38.14

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE Mme Van Der Elst le 3ème mercredi du mois
05.56.97.81.89 (sur rendez-vous) :

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

GENDARMERIE

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16ème anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

PRESBYTERE

Abbé Michel VARACHAUD : 05.57.34.13.23

Permanence le vendredi de 10h à 12h

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

DEFIBRILLATEURS

Vous pouvez sauver une vie !

Mairie de Tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Salle Multisports de Pétrus

Espace d'accueil

Salle de la fontaine



PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélac	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr FORMERY	05.57.34.17.95
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr FONTES	05.57.34.48.48

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,	
Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05

CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.9930
----------------------	---------------

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER	07.49.80.97.84
------------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
-----------------------------	----------------

INFIRMIERES

L. GRAUX et S. AUGÉ	07.50.25.53.48
---------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT,	
Dorothee HOUIS, Sandra VENIENT	06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07
David RUI	06.81.02.27.90
Sabrina BARDIN	06.28.64.03.69

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Delphine THAVEL	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Séraphin PISCIONE	
et Grégory GONZALEZ	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSEDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU	05.57.34.10.24
et Catherine MUNOZ	
Linda LABUSSIÈRE	05.57.34.06.72
et Céline RAMIÈRE	
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	
et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

OPTICIEN

Romain HAUGUEL	
Vision libre	06 30 52 61 62

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39

Tresses Ensemble

La phase la plus aigüe de la crise sanitaire semble derrière nous et nous allons enfin pouvoir retrouver des activités un peu plus normales.

Les adjoints et conseillers délégués ont beaucoup accompagné les Tressois pendant ces mois difficiles et continuent de travailler dans le sens de l'intérêt général.

Dans le centre bourg le Tress'bar a changé de propriétaire. Nous souhaitons la bienvenue à Julien Blaise et saluons la nouvelle formule tapas - cocktail - diffusion de compétitions sportives, qui vient avec bonheur compléter le bar et l'offre de restauration. Et nous remercions Thierry Gautier pour son investissement et son enthousiasme chaleureux tout au long de ces années. Souhaitons-lui plein succès dans ses nouvelles activités.

Sur la plaine des sports les haies viennent d'être retaillées et le débroussaillage agrandit l'espace disponible pour les joueurs.

Dans hall de la mairie de nouvelles solutions de recyclage sont proposées. C'est ainsi que nous offrons une deuxième vie aux masques anti Covid et, prochainement, aux vieux téléphones portables.

La place du marronnier a accueilli la première exposition de dessins d'enfants dans le cadre de la manifestation « réveille ta créativité » mise en place par la commission extra-municipale animation qui regroupe des élus et des non élus.

La salle des sports brille de mille feux depuis la réfection de l'éclairage votée récemment, avec les seules voix des élus de la majorité.

Pendant ce temps la minorité contestait encore les élections en justice. Après le tribunal administratif de Bordeaux, par un arrêt du 9 juin 2021 le Conseil d'Etat, plus haute juridiction, vient de valider définitivement l'élection municipale de Tresses. Le jugement, anonymisé, est disponible dans son intégralité sur le site du Conseil d'Etat : ariane.web.

Cela devient hélas une habitude pour la minorité de contester en justice les résultats des élections.

Comme il y a six ans et comme l'an dernier le juge a balayé ses prétentions :

- Avec un score de 61,8 % Tresses ensemble a remporté une victoire incontestable.
- Le taux de participation de 56,5% place Tresses 11 points au-dessus de la moyenne nationale et légitime

parfaitement les élections municipales

- La sincérité du scrutin a été parfaitement respectée
- Rien de ce que nous avons dit et écrit pendant la campagne n'est contraire à la loi ou à la vérité des faits. Au cours des 6 dernières années nous avons en revanche dénoncé, preuves à l'appui, près de 140 mensonges proférés par la minorité.
- Aucune infraction aux règles de droit n'a été constatée durant la campagne électorale, la minorité ayant eu tout loisir de répondre à tous les arguments avancés.
- Tresses ensemble s'est borné à exposer des faits ; laissant chacun libre de les interpréter et de se forger une opinion personnelle.

Il y a un temps pour tout. Les élections sont définitivement derrière nous ; il est temps que chacun concentre son énergie dans la défense de l'intérêt du village et de ses habitants.

Les élus de «Tresses Ensemble»
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

Le Conseil d'Etat n'a pas suivi notre requête d'annulation des élections municipales, pas plus que le Tribunal Administratif. Les élections municipales de Tresses n'ont donc pas été annulées.

Pourquoi avons-nous déposé un recours contre le résultat des élections municipales ?

Non pas parce que nous n'acceptons pas le vote des Tressois qui se sont déplacés pour aller voter (comme cela a été dit et écrit), mais parce que Tresses Ensemble n'a pas été honnête lors de cette campagne.

Pour nous une campagne électorale doit être une confrontation d'idées et de propositions pour la gestion de la commune pour les 6 années de la mandature.

Pour cela, nous avons basé notre campagne uniquement sur nos propositions en grande partie travaillées avec les Tressois qui sont venus à nos réunions publiques ou que nous avons rencontrés lors de nos sessions de porte-à-porte et de discussions à bâtons rompus.

Nous n'avons jamais attaqué les membres de Tresses Ensemble sur leur vie privée ou leurs intérêts personnels

Or, le dernier document de campagne de Tresses Ensemble, distribué 5 jours avant la date du scrutin se termine par une succession de contrevérités et

de calomnies, à la limite de la diffamation. Tous ces mensonges avaient pour but de discréditer les candidats du Nouvel Elan Tressois afin de détourner les électeurs d'un vote en notre faveur. Tresses Ensemble ayant eu très peur en 2014 lors des élections municipales précédentes (l'écart était de seulement 83 voix), ils ont utilisé tous les arguments, même mensongers, pour vous convaincre que nous n'étions candidats que pour nos intérêts personnels !

Force est de constater que cela a fonctionné. L'écart de voix en 2020 était beaucoup plus important (484 voix).

Nous considérons qu'il est déloyal de gagner des élections en mentant de manière éhontée aux électeurs et de surcroît quand ces mensonges sont dirigés contre les adversaires. Par ailleurs, nous estimons que le débat doit se porter sur les idées et les propositions et non pas sur des affaires personnelles.

Voilà les raisons qui nous ont conduit à déposer un recours contre les élections municipales de Tresses. Mais la justice administrative ne condamne pas les mensonges. Christian Soubie écrit « rien de ce que nous avons dit et écrit pendant la campagne n'est contraire à la loi », mais à aucun moment il n'a osé écrire que ce n'était pas des mensonges. Belle justification politique du mensonge ! C'est pourtant tout ce que les Français ne veulent plus.

Nous avons décidé de ne pas rentrer dans ce jeu malsain

pendant la campagne. Pourtant, nous aurions pu... avec de vrais arguments et non des mensonges.

Lors du premier conseil municipal le 25 mai 2020, jour de l'élection du maire, nous avons distribué un dossier aux élus avec des copies des documents officiels qui prouvaient que de nombreuses informations contenues dans le document électoral de Tresses Ensemble étaient fausses. La quasi-totalité des nouveaux élus de Tresses Ensemble semblaient ne pas avoir connaissance de ces informations et croyaient aux mensonges répandus. Devons-nous en déduire que ces documents n'ont été écrits que par un cercle très restreint de personnes et que les autres membres du conseil n'avaient pas les éléments pour juger de la véracité des informations ?

Il est surprenant aujourd'hui que le groupe Tresses Ensemble dans sa dernière lettre continue de s'enfermer dans les mêmes allégations, n'hésitant pas à en ajouter de nouvelles. Que devons-nous penser de ces nouveaux élus ? Devons-nous les associer à ces impostures répétées ou devons-nous considérer qu'ils subissent et suivent sans avoir leur mot à dire ?

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Histoire de Tresses

De la poterie sigillée



La céramique sigillée (terra sigillata) est une céramique fine destinée au service de table, caractéristique de l'antiquité romaine. Ces tessons ont été découverts au lieu-dit Corvier dans les vignes du château Sénailhac.

Cette céramique se caractérise par un vernis rouge et par des décors en relief, moulés ou rapportés. Elle faisait l'objet de productions en série.

Les sites de fabrication les plus importants de France sont ceux de Graufesenque en Aveyron et Lezoux dans le Puy-de-Dôme.

Certaines pièces portent des estampilles d'où elles tirent leur nom ; sigillée venant de "sigillum", le sceau.

Lucien DELUGA †



**29^{ème}
Fête des
associations
4 septembre
2021**

**De 10h à 17h
Bourg de Tresses**

**Restauration sur place
Remise des chèques asso**